

Machecoul-Saint-Même, le 17 décembre 2024

**Avis de Publicité**  
**Appel à manifestation d'intérêt**

En application de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), la ville de Machecoul-Saint-Même informe les opérateurs économiques de la délivrance d'une autorisation d'exploitation économique d'une « guinguette », espace d'animation éphémère qui permettrait de regrouper un lieu de bar et petite restauration valorisant des produits et savoir-faire locaux avec des activités culturelles et ludiques, familiales et intergénérationnelles.

**Lieu d'exploitation :** Site du Grand Etang – situé entre la route de Saint-Même et la route de Sainte-Pazanne – 44270 MACHECOUL-SAINT-MÊME

**Durée de l'autorisation d'occupation du domaine public :**

La convention est d'une durée de 1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, et prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2025.

**Procédure :**

Les dossiers de candidature seront déposés sur la plateforme :

<https://www.marches-securises.fr>

La candidature sera impérativement accompagnée d'un dossier contenant les pièces référencées à l'article 3.3 du cahier des charges.

**Date limite de réception des réponses :** le vendredi 31 janvier 2025 à 12h00